



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-82170>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-82170**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 24SERV17- ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE PRESTATIONS DE MAINTENANCE POUR MATERIELS LEGERS, PORTES ET LOURDS DE MOTOCULTURE DE LA METROPOLE TPM - 2 LOTS

Description : La présente consultation concerne un ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE PRESTATIONS DE MAINTENANCE POUR MATERIELS LEGERS, PORTES ET LOURDS DE MOTOCULTURE DE LA METROPOLE TPM - 2 LOTS Le marché porte sur les prestations de maintenance préventive et de réparations des matériels thermiques et électriques servant à l'entretien des espaces verts de la Métropole TPM. Ces prestations concerneront les matériels de toutes marques légers, portés et les matériels lourds. Le marché pourra également être étendu aux petits matériels de voiries comme par exemple une plaque vibrante etc. LOT 1 : Prestations de maintenance préventive et corrective des matériels légers et portés de motoculture. LOT 2 : Prestations de maintenance préventive et corrective des matériels lourds de motoculture.

Identifiant de la procédure : 8751f515-3f80-4615-85de-e5863d6f72d6

Avis précédent : 920b0532-7d99-429e-9f65-b512057cab29-01

Identifiant interne : 24SERV17

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 3.2 du RC. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Aucune clause de

garantie financière ne sera appliquée. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 7.1 du CCAP commun à tous les lots. Une clause de garantie des prestations est définie à l'article 11 du CCAP commun à tous les lots.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50530000 Services de réparation et d'entretien de machines

Nomenclature supplémentaire (cpv): 16800000 Pièces pour machines agricoles et sylvicoles

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Métropole TPM

2.1.3 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,400,000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maintenance préventive et corrective des matériels légers et portés de motoculture

Description : Le marché porte sur les prestations de maintenance préventive et de réparations des matériels thermiques et électriques servant à l'entretien des espaces verts de la Métropole TPM. Ces prestations concerneront les matériels de toutes marques légers, portés et les matériels lourds. Le marché pourra également être étendu aux petits matériels de voiries comme par exemple une plaque vibrante etc. LOT 1 : Prestations de maintenance préventive et corrective des matériels légers et portés de motoculture. Les matériels légers et portés ont été définis comme suit : - le matériel léger s'entend pour tout matériel pouvant être chargé et transporté par deux hommes, - le matériel porté s'entend pour tout matériel transporté et utilisé par un seul homme pour l'entretien d'un jardin.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50530000 Services de réparation et d'entretien de machines

Nomenclature supplémentaire (cpv): 16800000 Pièces pour machines agricoles et sylvicoles

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie à l'article 1.7 du RC et 15 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Métropole TPM

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant minimum annuel des prestations est de 25 000 euros HT et le montant maximum annuel est de 250 000 euros pour le lot 1.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1- Prix des prestations apprécié au vu du Détail Estimatif Non Contractuel

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2- Valeur technique

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3- Critère Environnemental

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de TOULON

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Maintenance préventive et corrective des matériels lourds de motoculture

Description : Le marché porte sur les prestations de maintenance préventive et de réparations des matériels thermiques et électriques servant à l'entretien des espaces verts de la Métropole TPM. Ces prestations concerneront les matériels de toutes marques légers, portés et les matériels lourds. Le marché pourra également être étendu aux petits matériels de voiries comme par exemple une plaque vibrante etc. LOT 2 : Prestations de maintenance préventive et corrective des matériels lourds de motoculture. Les matériels lourds ont été définis comme étant tout matériel pouvant être transporté exclusivement par remorque.

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50530000 Services de réparation et d'entretien de machines

Nomenclature supplémentaire (cpv): 16800000 Pièces pour machines agricoles et sylvicoles

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie à l'article 1.7 du RC et 15 du CCAP commun à tous les lots.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Métropole TPM

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant minimum annuel des prestations est de 10 000 euros HT et le montant maximum annuel est de 100 000 euros pour le lot 2.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : 1- Prix des prestations apprécié au vu du Détail Estimatif Non Contractuel

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : 2- Valeur technique

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3- Critère Environnemental

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de TOULON

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 350,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AIX MOTOCULTURE TERRACULTURE

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 126,992 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 70RL25

Date de conclusion du marché : 19/06/2025

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AIX MOTOCULTURE TERRACULTURE

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 42,964 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 71RL25

Date de conclusion du marché : 19/06/2025

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 BD HENRI FABRE, CS30536

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : +33494938300

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Profil de l'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de TOULON

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 rue Racine, BP 40510, CEDEX 9

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends CCRA

Numéro d'enregistrement : CCRA MARSEILLE

Adresse postale : Place Félix BARET, CS 80001 <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : AIX MOTOCULTURE TERRACULTURE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 40229488800027

Ville : BRIGNOLES

Code postal : 83170

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002, LOT-0001

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : dc686202-83a4-4af3-adb0-5e16ef531d36 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/07/2025 à 11:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/07/2025